

Attestation du département d'études dans le cadre d'une demande au FSDIE – volet projet

TITRE DU PROJET : WASSUP SURFERS

Je soussigné(e), Martin GOUTTE
du département Cinéma et Audiovisuel
certifie que le projet de M. Théotime PRIEUR
ne fera pas l'objet d'une notation ou de l'attribution de crédits ECTS dans le cadre de ses
études.

Fait à Paris, le 04 / 12 / 2024

Signature & tampon:



UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE
FILIÈRE & Médiations
Institut Cinéma et Audio-Visuel
13, rue Sainte-Croix
75231 Paris Cedex 05

A quoi sert ce document ?

Le Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) est un outil de développement et de soutien pour la vie étudiante de l'Université Sorbonne Nouvelle. Il permet de financer des projets portés par des étudiants de l'université. **Pour être éligibles à ce fonds, ces projets doivent s'inscrire dans le cadre d'une initiative personnelle et non dans le cadre d'une validation de crédits.**

Ce document permet d'en attester. Il doit être renseigné par le Directeur du département d'études, ou à défaut, par un enseignant du département qui peut justifier que le projet ne sera pas validé dans un parcours d'études en cours.